



CENTRE CORSE
CENTRU DI CORSICA

Février - Novembre 2015

Rapport d'activité

Animation du site Natura 2000

FR 94 00573

« Massif du San Petrone »



Rédaction : Violette Foubert

Crédits photos : CPIE Centre Corse

SOMMAIRE

1.	Préambule	2
1.1.	Le Docob et le site Natura 2000	2
1.2.	L'animation	2
1.3.	Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB	4
1.4.	Mission de la structure animatrice.....	5
2.	Gestion des habitats et des espèces	6
2.1.	Les contractualisations et conventions	6
2.2.	Les autres actions	8
2.3.	Synthèse	11
2.4.	Animation des MAET	11
3.	Évaluation des incidences des projets.....	12
3.1.	Les projets	12
3.2.	Mission de l'animateur.....	12
4.	Suivis scientifiques et techniques.....	12
5.	Information, communication, sensibilisation.....	14
5.1.	Lettre d'information Natura 2000	14
5.2.	Charte Natura 2000	14
5.3.	Panneaux d'information.....	15
5.4.	Articles de presse	15
5.5.	Relation avec les différents acteurs du site	16
5.6.	Participation à la vie du réseau Natura 2000	17
6.	Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site	17
7.	Gestion administrative	17
7.1.	Organisation des comités de pilotages	17
8.	Synthèse	18



CENTRE CORSE CENTRU DI CORSICA

1. Préambule

1.1. Le Docob et le site Natura 2000

L'action de l'Union Européenne en faveur de la préservation de la diversité repose en particulier sur la création d'un réseau écologique cohérent d'espaces, dénommé réseau Natura 2000, institué par la directive 79/409/CEE du 2 avril 1979, dite directive "Oiseaux" et la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvage (à l'exception des oiseaux), dite directive "Habitats, Faune, Flore".

Dans le cadre de cette dernière Directive, le site Natura 2000 « Massif du San Petrone » FR9400573 a été désigné par l'arrêté ministériel du 17 mars 2008 et a pour objectifs la conservation et le rétablissement dans un état favorable des habitats naturels, de la faune et de la flore qui ont justifié sa désignation.

Plusieurs années de travail de concertation entre scientifiques, administrations et usagers, propriétaires fonciers et agriculteurs ont permis au comité de pilotage de concevoir et d'adopter les deux documents d'objectifs du site Natura 2000 « Massif du San Petrone » (partie Focicchia et partie Cambia) validés par un arrêté préfectoral en mai 2015. L'animation de ce site est effective depuis 2011.

1.2. L'animation

Le comité de pilotage du site Natura 2000 « Massif du San Petrone » est présidé par Dominique Schuffenecker, sous-préfet de Corte. L'animation a été confiée à l'association A Rinascita - CPIE Corte Centre Corse pour une durée de trois ans après appel d'offre. Celle-ci a débuté fin février 2015 et se poursuivra jusqu'à fin février 2018. La structure animatrice s'est engagée à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la bonne exécution du programme d'animation sur la base du cahier des charges et d'un programme prévisionnel d'activité du site. Pour l'année 2015, 34 jours d'animation sont prévus et 24 ont été actuellement réalisés.

Prévu en 2015 :

Année 2015						
Actions	Intitulé	Indicateur de réalisation	Détail	Nombre de jour d'animation		
Gestion administrative et financière	Comité de pilotage et groupe de travail technique	Nombre de réunion et de groupe de travail	Convocation	0,5		
			Conduite de réunion	0,5		
			Rédaction des comptes rendus avec relevé de décision	1		
	Suivi de la mise en œuvre du DOCOB, des subvention et de l'animation	Livraison et qualité des livrables		Récupération et synthèse des informations auprès des différents acteurs	2	
				Bilan d'activité annuel sur l'ensemble des fiches action et financier, perspective d'action à minima à N+1	1	
	Montage et gestion des marchés publics de prestations intellectuelles, d'assistance et de sous-traitance	Respect du calendrier de consultations et du cahier des charges du prestataire		Définition des missions des prestataires	1	
				Procédure de consultation et calendrier		
				Etablissement du dossier de consultation		
				Réunion avec le prestataire		
	Mise à jour des documents	Effectivité des mises à jour		Renseignonnement de SUDOCO et capitalisation des informations	1	
				Actualisation des cartographies (habitats et espèces)	1	
				Mise à jour du tableau de bord de suivi des actions et échéancier	1	
Actualisation des données scientifiques				0,5		
Mise en œuvre des actions	Générale	Nombre de projets connus	Veille locale sur les projets	1		
			Nombre de contrôles	Accompagnement des services lors de contrôle	0,5	
			Nombre de signataires	Animation et portage de la charte Natura 2000	3	
	Partie Cambia	Comprend la mobilisation des acteurs, l'assistance au montage de dossiers, l'information aux porteur de projets et acteurs du site, suivi des actions, recherche de financement extérieurs	Surface rénovée	Fiche 1 : Rénovation de la châtaigneraie Suivi des actions du CRPF (accompagnement du projet de regroupement forestier)	0,5	
				Nombre de randonneurs empruntant les sentiers	Fiche 4 : Remise en état des sentiers de randonnées Suivi de la réalisation des travaux	0,5
					Suivi de dossier de la commune déposé au GAL pour la communication et la signalétique	
				Nombre d'introduction de truite Corse	Fiche 6 : Gestion piscicole de la rivière Sorbaghja Prélèvement de la truite atlantique	1
	Partie Focicchia	Comprend la mobilisation des acteurs, l'assistance au montage de dossiers, l'information aux porteur de projets et acteurs du site, suivi des actions, recherche de financement extérieurs	Surface gérée	Fiche 4 : Gérer la forêt de chêne vert par une exploitation raisonnée Bilan du plan d'aménagement actuel	2	
				Réflexion pour la révision du plan d'aménagement		
			Effectivité de l'action	Fiche 5 : Rénovation de la châtaigneraie Suivi des actions du CRPF	0,5	
				Effectivité des compte rendu mensuels et annuel	Fiche 7 : Suivi de l'Astragale Récupération des données existantes	8
	Nombre de pieds comptés à l'année	Suivi mensuel de l'Astragale				
		Synthèse des résultats				
	Effectivité de la régénération	Fiche 9 : Régénération assistée de l'Astragale	0,5			
		Effectivité de l'étude	Fiche 10 : Etude des habitats de chasse du petit Rhinolophe	0,5		
	Communication, sensibilisation information	Information sur le site Natura 2000 Communication avec les acteurs Médiatisation du site Natura 2000	Nombre de personnes sensibilisées	Animation grand public	2	
Effectivité du plan de communication			Mise en place d'un plan de communication validé	0,5		
Nombre de contact recensés			Recensement et contact des utilisateurs du site	0,5		
Nombre de personnes sensibilisées			Action de sensibilisation et d'information ciblées	1		
Effectivité de la diffusion			Diffusion de données scientifiques	0,5		
Total jours d'animation :				34		

1.3. *Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB*

Ce site Natura 2000 de 732 ha, situé dans la micro-région de Castagniccia, est composé de deux zones distinctes faisant l'objet chacune d'un document d'objectifs validé. Il est réparti sur trois communes : Cambia (504,2 ha) sur la partie nord et Focicchia (209,10 ha) et Sant'Andrea di Boziu (5,7 ha) sur la partie sud.

Ce site est riche d'une biodiversité remarquable et fragile : astragale centralpine (station unique en Corse), chauves-souris (petites et grands rhinolophes...), grand capricorne, papillon porte queue de Corse, sources pétrifiantes, forêt de châtaigniers, aulnaie à aulne glutineux et à aulne à feuilles cordées de Corse, forêt de chênes verts à houx...Au total, ce site comporte 6 habitats et 6 espèces d'intérêt communautaire.

Les enjeux sont majoritairement forestiers sur ce site. En effet, les châtaigneraies subissent la désertification rurale et se font envahir par d'autres espèces telles que la bruyère, l'arbousier ou l'aulne cordé. Les châtaigneraies sont alors affaiblies par la concurrence mais aussi par l'apparition de maladies cryptogamiques et le cynips. La disparition des pratiques autrefois utilisées par les éleveurs entraîne l'abandon des forêts et vergers et aujourd'hui le chêne vert a tendance à s'étendre. Le maintien des vieux chênes est très important pour la conservation du grand capricorne mais aussi des chiroptères qui vont nicher dans les vieux arbres creux et trouver dans la forêt une zone favorable à leur alimentation. Les sources pétrifiantes sont vulnérables face à la dégradation du milieu et à la moindre modification du régime hydrique de la rivière notamment par la multiplication des captages, des animaux divaguants, des travaux de terrassements... L'astragale centralpine (*Astragalus alopecurus* Pall.) est présente en Corse, où elle est exclusivement localisée sur la Punta Alta à Focicchia. En Corse, cette plante se raréfie : son effectif est passé de 60 plants en 1996 à 10 plants en 2015. C'est pourquoi, elle fait l'objet d'une protection réglementaire par un arrêté préfectoral de protection de biotope. L'astragale centralpine semble actuellement être en déclin. La rivière de Sorbaghja accueille la truite macrostigma endémique de Corse et fait l'objet d'une gestion particulière dans le cadre d'un programme LIFE. Une attention toute particulière doit alors être apportée à ce cours d'eau.

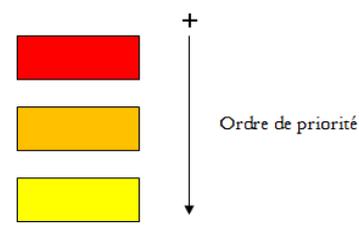
Les enjeux et les mesures sur le site :

CODE	Enjeux	Mesures
A	Animation du site	Gestion administrative et financière du site Veille réglementaire, évaluation d'incidence, Sudoco
B	Préservation de l'Astragale centralpine	Mise en défens, suivi et régénération assistée de l'Astragale
C	Préservation et amélioration des habitats forestiers	Mise en place d'associations foncières sur Cambia et Focicchia
		Suivi des parasites de la châtaigneraie
		Suivi de l'aménagement de la forêt communale de Focicchia
		Mise en place d'une convention de pâturage sur la forêt communale de Focicchia
		Restauration de la pise forestière
D	Améliorer l'habitat à chiroptère	Installation d'une citerne DFCI
		Etude des habitats de chasse du petit Rhinolophe
E	Mobiliser et informer les acteurs locaux pour la mise en oeuvre du Docob	Inventaire des chiroptères et gîtes
		Animation de la charte Natura 2000
F	Suivre l'évolution des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	Mise en défens, suivi et régénération assistée de l'Astragale
		Etude des habitats de chasse du petit rhinolophe
		Inventaire des chiroptères et gîtes
G	Sensibilisation et information du public	Mise en place d'un sentier botanique
		Communication générale
		Mise en place d'une boucle découverte du site Natura 2000
H	Promouvoir la bonne gestion des milieux aquatiques	Restauration de la Sorbaghja
		Gestion piscicoles de la Sorbaghja
		Etude et conservation des sources encreûtantes

Le DOCOB cible alors plusieurs actions hiérarchisées qui participeront à la conservation des espèces et des habitats présents sur le site. L'ordre de priorité est celui validé par le COPIL d'octobre 2015.

En 2015 et 2016, l'ordre de priorité et les actions sont les suivantes :

Commune	N° Action	Intitulé
Cambia et Focicchia	0	Animation du site Natura 2000
	1	Animation de la Charte Natura 2000
	2	Communication sur le site Natura 2000
Cambia	3.a	Rénovation de la châtaigneraie et de la forêt de chênes verts (privée et communale)
	4	Suivi des parasites de la châtaigneraie
	5	Remise en état des sentiers de randonnées
	6.a et 6.b	Réhabilitation de la rivière Sorbaghja et gestion piscicole
	7	Amélioration des connaissances sur les sources pétifiantes
Focicchia	8	Gestion de la forêt communale
	9.a et 9.b	Restauration de la piste forestière et citerne DFCI
	3.b	Gérer les forêts de chênes verts et la châtaigneraies
	10	Sentier botanique
	11	Suivi de l'Astragale, mise en défens et régénération assistée
	12	Etude des habitats de chasse du petit rhinolophe



Les missions de la structure animatrice du Docob s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et espèces
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Veille à la cohérence des politiques publiques
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

2. Gestion des habitats et des espèces

2.1. *Les contractualisations et conventions*

Fiche action 8 : Gestion de la forêt communale de Focicchia

La forêt communale majoritairement composée de chêne vert, est soumise au régime forestier et fait l'objet d'un plan d'aménagement forestier produit par l'ONF. Ce plan d'aménagement est valable jusqu'en 2023, il vise à favoriser une gestion orientée vers une futaie irrégulière, favorable aux chiroptères.

Actuellement, la forêt est utilisée par des éleveurs porcins, caprins et ovins sans autorisation. Ainsi, la commune souhaite établir une convention pluriannuelle de pâturage avec un éleveur bovin du village afin d'installer une famille de manière pérenne. Une convention pluriannuelle de pâturage peut être établie pour une durée minimale de 5 ans sauf arrêté spécifique du représentant de l'Etat pour le département considéré (art L.481-1 du Code Rural). Cette convention est renouvelable. La convention pluriannuelle de pâturage est une procédure simplifiée, l'instruction passe obligatoirement par l'ONF (au titre du régime forestier). L'ONF devra réaliser une expertise et se prononcer sur l'impact du projet de l'éleveur sur la forêt. Un avis d'opportunité sera également apporté par la structure animatrice du site Natura 2000.

Une demande de mise à disposition des terrains pour pâturage a été réalisée par M. Leca à l'ONF (avec la mairie en copie). Un projet de convention est en cours, elle sera signée en janvier 2016 pour 8 ans. M. Leca installera par la suite une clôture pour parquer ses vaches.

Fiche action 3.a et 3.b : Mise en place d'Association Syndicale Autorisée pour la Gestion Forestière

Le CRPF a initié un projet d'Association Syndicale Autorisée pour la Gestion Forestière sur la commune de Cambia et de Focicchia.

Sur Focicchia, le CRPF a réalisé un travail de mobilisation des propriétaires et de prospection des terrains intéressants pour une gestion sylvicole. Cependant, le projet d'ASA a avorté par manque de motivation de la part des propriétaires. En effet, les propriétaires avaient des craintes vis-à-vis des investissements à réaliser et de la gestion proposée (exploitation de châtaigneraie pour du bois d'œuvre). Le CRPF s'est alors concentré sur des parcelles de châtaigniers (les parcelles de chênes verts étant trop petites pour être intéressantes) et des réunions publiques ont été organisées pour sensibiliser les propriétaires à la rénovation des châtaigneraies dans un objectif sylvicole ou castanéicole mais aucun projet n'a abouti. Cependant, une nouvelle tentative serait à initier. La mairie réalisera un premier sondage auprès de la population puis une réunion publique sera organisée avec les propriétaires, l'ODARC, le CRPF, la structure animatrice et la mairie début 2016.

Sur la commune de Cambia, le CRPF a noté plusieurs zones intéressantes pour la mise en place d'une gestion sylvicole sur des peuplements de chênes verts, d'aulnes et de châtaigniers. Il a réalisé un travail de rassemblement des propriétaires autour de la construction d'une ASAGF à l'aide de réunions publiques ou individuelles. Plusieurs propriétaires étaient intéressés par la démarche. La mairie s'est donc engagée dans cette démarche et se verra octroyer en 2014 un soutien financier pour réaliser les actions nécessaires à sa mise en place. L'animation du CRPF a porté particulièrement sur la structuration foncière et sa présentation aux acteurs locaux ainsi que sur la prospection des zones potentielles de gestion à l'intérieur du périmètre Natura 2000.

Une réunion s'est tenue à Cambia le 18 avril afin de discuter des statuts de l'association. La mairie doit maintenant lancer l'enquête publique. Cependant, une partie de la population est réticente face à ce projet et fait pression sur la mairie. Celle-ci souhaite donc être éclairée sur plusieurs points de l'ASAGF. Une réunion sera organisée fin 2015 avec l'ODARC, le CRPF, la structure animatrice et la mairie.

2.2. Les autres actions

Fiche action 4 : Suivi des parasites de la châtaigneraie

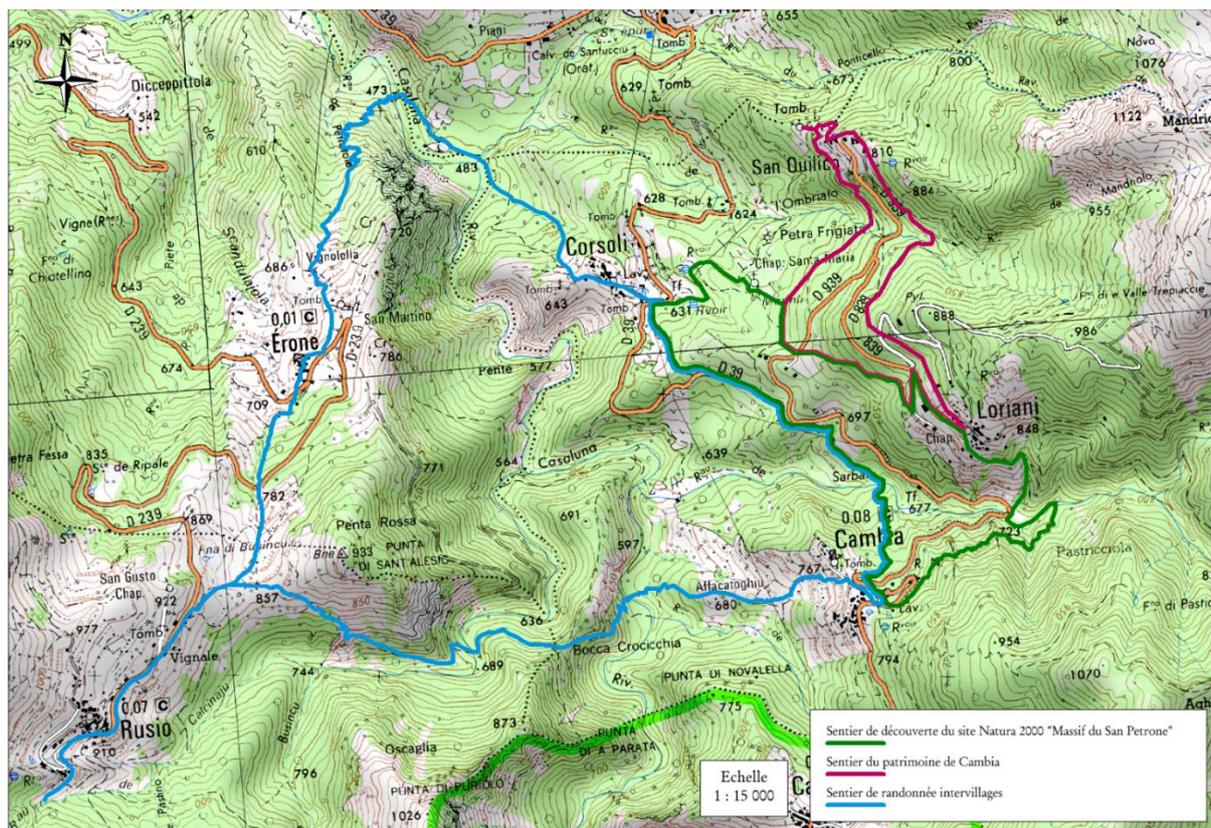
Il était prévu dans le cadre du DOCOB de réaliser une surveillance phytosanitaire sur les châtaigniers afin de connaître l'évolution du chancre dans les parcelles mises en culture par rapport aux parcelles abandonnées et de mieux connaître les ravageurs des châtaignes pour orienter les agriculteurs vers le traitement le plus approprié et le moins destructeur pour le papillon porte queue de Corse.

Cependant, depuis 2010 le cynips du châtaignier est arrivé en Corse et provoque de gros dégâts sur les cultures de châtaigniers. Ainsi, les agriculteurs et institutions se sont tournées d'avantage vers la lutte contre ce ravageur. Le groupement Régional des Producteurs et Transformateurs de Châtaignes et Marrons de Corse organise depuis 2011 des lâchers de *Torymus sinensis* (prédateur du cynips) sur toute la Corse et a organisé des formations. La structure animatrice doit se rapprocher des responsables pour connaître les résultats de ces lâchers. Par ailleurs, la commune a financé la FREDON pour réaliser un lâcher supplémentaire de *Torymus* mais elle n'a eu aucun retour, la structure animatrice se rapprochera également de la FREDON dans ce sens.



Fiche action 5 : Mise en place d'une boucle découverte du site Natura 2000 sur la commune de Cambia

Le CRPF avait travaillé sur un réseau de sentiers en partant des sentiers existants. Une réunion en mars 2015 avec la mairie, la communauté de communes de la vallée du Golo, la DDTM et le CPIE Centre Corse a permis de valider ce réseau qui comprend une boucle découverte du site Natura 2000. Une prospection a été réalisée afin de définir le nombre et l'emplacement de la signalétique pour la boucle de « découverte Natura 2000 » et la boucle « intervillage ». Le CPIE Centre Corse, via une subvention de la DDTM, prend en charge l'installation de la signalétique sur la boucle « découverte Natura 2000 ». Les sentiers sont en cours de nettoyage et l'inauguration est prévue dans le premier semestre 2016.



Fiche action 6.a et 6.b : Réhabilitation de la rivière Sorbaghja et gestion piscicole

La ripisylve de la Sorbaghja a été nettoyée voire dégradée. L'accès à la rivière a alors été facilité ce qui entraîne une dégradation de la rivière et éventuellement une modification des paramètres hydriques du cours d'eau.

Dans le cadre du programme LIFE truite macrostigma, plusieurs truites ont été introduites dans le cours d'eau en 2014 et un arrêté préfectoral inscrit la Sorbaghja (de la source au pont de Cambia) en réserve temporaire de pêche. Une réserve permanente n'a pas été mise en place car la fédération de pêche n'avait pas les droits de pêche. Un important braconnage a été noté depuis plusieurs années sur cette rivière (dans le cadre d'un inventaire scientifique, seulement une dizaine de truites ont été pêchées en 2007). La mairie souhaite éventuellement étendre la réserve. Une discussion doit être menée avec les acteurs concernés pour trouver une solution adaptée. Une réunion sera organisée fin 2015 avec la mairie, la structure animatrice, la fédération de pêche, l'AAPPMA et l'OEC.

Fiche action 9.a et 9.b : Restauration de la piste forestière et installation d'une citerne DFCI

La piste forestière a été restaurée et la commune l'entretient régulièrement. La commune n'a pour le moment aucun projet d'installation de DFCI mais elle pourra le prévoir en 2016.

Fiche action 6 : Mise en place d'un sentier botanique sur Focicchia

Un sentier botanique a été ouvert en 2012 et la commune prend en charge le nettoyage du sentier tous les ans. Des poteaux numérotés faisant référence à une plaquette ont été installés. Le COPIL d'octobre 2015 a validé le remplacement des poteaux numérotés par des poteaux d'interprétation du sentier. Ce sentier actuellement peu fréquenté, fera l'objet d'une communication et d'animations afin de le rendre attractif. Les fondations d'une charbonnière sont présentes sur le sentier. Cette charbonnière pourrait être restaurée dans le cadre d'une manifestation (inauguration du sentier, animation grand public, fête du village...). Les élèves du lycée agricole de Sartène possèdent le savoir-faire pour restaurer cette charbonnière, d'autres personnes ressources pourraient être contactées.

2.3. Synthèse

Le tableau suivant présente la synthèse des actions menées pour la gestion des habitats et des espèces de février 2015 à juin 2015 :

Fiche	Contrat/Convention/Action	Bénéficiaire/Acteurs concernés	Montant	Date de signature	Action prévue	Habitats/espèces concernées	Surface ou nombre	Temps d'animation (hrs)	Avancement
8	Gestion de la forêt communale de Focicchia	M. Leca/ONF/commune de Focicchia	-	janv-16	Débroussaillage, pose d'une clôture, pâturage	Forêt de chêne verts et châtaigneraie	47,7 ha	1	La convention est en cours de rédaction. La signature de la convention de mise à disposition des terrains est prévue pour janvier 2016 pour 8ans.
3.a	Gestion des forêts privées et communales de Cambia	Propriétaires /commune/ODARC/CRPF	-	Prévu 2016	Mise en place d'une ASAGF	Forêt de chêne verts et châtaigneraie	?	1,5	Une réunion doit être organisée pour éclairer la commune sur quelques points de l'ASAGF avant qu'il lance l'enquête publique.
3.b	Gestion des forêts privées de Focicchia	Propriétaires /commune/ODARC/CRPF	-	Prévu 2016	Mise en place d'un ASAGF	Forêt de chêne verts et châtaigneraie	?	0	Une réunion publique sera organisée en 2016 avec les propriétaires, la commune, l'ODARC et le CRPF.
4	Suivi des parasites de la châtaigneraie de Cambia	Commune/propriétaires/Groupe ments de castaneiculteurs/FREDON	-	Prévu 2016	Lâcher de Torymus	Châtaigneraie	?	0,5	Des lâchers de Torymus ont été réalisés en 2015 en Castagniccia. Se rapprocher de la FREDON et du groupement de castaneiculteur pour connaître la localisation exact des lâchers et les résultats.
5	Mise en place d'une boucle "découverte Natura 2000" et réseau de sentiers	Commune/Communauté de communes	3 600 €	Fin 2015 / Début 2016	Nettoyage des sentiers Mise en place de la signalétique Communication	Ripisylves, sources pétrifiantes, châtaigneraie, forêt de chêne vert, truite macrostigma	4 Km	5	Nettoyage et réalisation de la signalétique
6.a et 6.b	Réhabilitation de la Sorbaghja et gestion piscicole	Commune/fédération de pêche/OEC	-	Prévu fin 2015	Lutte contre le braconnage	Truite macrostigma, ripisylve, rivière	2 Km de cours d'eau	1	Réunion a organisée pour fin 2015 avec la fédération de pêche, l'OEC, l'AAPPMA, et la commune
9.a et 9.b	Restauration de la piste forestière et installation d'une citerne DFCI	Commune	?	2014 piste 2016/2017 pour la citerne DFCI	Restauration de la piste forestière et installation d'une citerne DFCI	Forêt de chêne verts et châtaigneraie, chiroptères	4,5 Km de piste	0	La commune prévoit l'installation de la citerne en 2016 ou 2017
6	Sentier botanique à Focicchia	Commune	4 700 €	2012	Installation de panneaux d'interprétation du sentier	Châtaigneraie, forêt de chêne vert, aulnaie, chiroptères	-	3,5	Réalisation des panneaux

2.4. Animation des MAET

Actuellement, 1 seul agriculteur a contractualisé une MAET (ancienne programmation) sur la commune de Cambia. Il s'agit de nettoyer manuellement des parcelles emmaquisées. Celle-ci se termine en 2015.

Claire Lambardan, agent pastoral à l'office de l'environnement est chargée de l'animation des MAEC dans la zone où se situe le site Natura 2000. Aucun nouveau contrat MAEC ne sera signé avant la mise en vigueur de la nouvelle programmation de mesures, c'est-à-dire fin 2015/début 2016.

3. Évaluation des incidences des projets

3.1. Les projets

Aucun projet n'a été relevé sur le site Natura 2000 entre février 2015 et novembre 2015.

3.2. Mission de l'animateur

L'animatrice veille à la réalisation de projet sur le site Natura 2000 et à la réalisation d'évaluation d'incidence si besoin. Elle communique également auprès des usagers sur la liste locale 2.

4. Suivis scientifiques et techniques

Fiche 11 : Suivi de l'Astragale

L'unique population d'*Astragalus alopecurus* Pall. de Corse se situe sur la commune de Focicchia, proche de la Punta Alta. Cette population comptait 60 individus en 1996 et n'en comporte plus que 10 aujourd'hui. Le Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC) organise le suivi de cette espèce afin de mieux comprendre cette régression et d'améliorer les connaissances sa biologie et son écologie. Depuis 2015, le CPIE Centre Corse assure l'animation du site Natura 2000 « Massif du San Petrone ». Il est alors chargé du suivi d'*Astragalus alopecurus* depuis mars



2015 sous les instructions et conseils du CBNC (voir « *Bilan des connaissances sur l'Astragale suite au suivi* »).

Cette année seulement 4 pieds ont fleuri et fructifié ce qui décroît fortement la quantité de semence produite. La population d'astragale ne se renouvelle quasiment pas et les pieds sont vieillissant. Elle semble être en déclin et pourrait disparaître à moyen terme.

Afin de restaurer le bon état de conservation de cette population et de répondre aux attentes de la Directive Habitat, le Conservatoire Botanique National de Corse propose de mener une expérimentation visant à vérifier s'il est possible ou non de permettre le développement de semis in situ. Il s'agira donc de réaliser, dans les parcelles où l'astragale est déjà présente, un test de germination avec deux lots de 200 graines et de réaliser le suivi. La démarche de demande de dérogation auprès de la DREAL et du CNPN est en cours.

Fiche 12 : Etude chiroptères

Une étude menée par le GCC sur le petit rhinolophe sur le Tavignanu a permis de définir les forêts de Focicchia comme zones d'alimentation pour cette espèce. Cependant, il existe peu d'information sur les chiroptères sur le site Natura 2000 « Massif du San Petrone », le GCC propose de menée une étude spécifique sur ce site.

Fiche 7 : Amélioration des connaissances sur les sources pétrifiantes

Une source pétrifiante est située sur la rivière de Sorbaghja à Cambia. Celle-ci a fait l'objet d'une étude complémentaire confiée à la société Corse Géosciences après le mémoire présenté par Edouard BONNEFON-CRAPONNE en DESS « écosystèmes méditerranéens ». Il en ressort que le phénomène est présent de manière répétée dans la micro-région (Loriani, Carticasi, Bustanico) selon un axe de fracture géologique nord-sud. Les émergences aux abords directs de cette faille donnent, en effet, lieu à ce type de dépôts carbonatés. La pérennité du phénomène est due au maintien des précipitations et du niveau des réservoirs souterrains qui alimentent les sources. Les interférences sur l'équilibre du système actuel peuvent provenir :

- D'une multiplication des captages de la commune, notamment en cas de pénurie d'eau ;
- Des animaux divaguant qui peuvent détruire directement les dépôts ;
- De travaux de terrassements (pistes), pour lesquels les moyens utilisés (engins lourds, explosifs) ou la destruction de la végétation qui les accompagne peuvent contrarier les chemins qu'empreinte l'eau pluviale.

Des mesures de précaution peuvent être envisagées comme une analyse par photo-fracturation lors de la création de captages et le suivi du débit et de la composition des eaux d'émergence alentour. La limitation de la divagation est aussi à envisager par la sédentarisation des cheptels loin des sources. Enfin, des précautions sur d'éventuels travaux visant à minimiser leur impact doivent être prévues.

Actuellement, aucuns travaux pouvant impacter la source n'est prévu. Cette action n'est donc pas prioritaire.

5. Information, communication, sensibilisation

5.1. *Lettre d'information Natura 2000*

Une lettre d'information du site Natura 2000 en format A4 recto-verso est prévue chaque année. Une première lettre sera éventuellement diffusée fin 2015 et une seconde sera diffusée au deuxième trimestre 2015. Ces lettres rappellent le contexte et les objectifs du site Natura 2000. Elles évoquent les avancées des actions et mettent l'accent sur quelques actions phares. Ces lettres apportent également aux lecteurs des informations pratiques pour mieux connaître les démarches pour participer à la gestion du site (MAEC, Contrat Natura 2000, charte Natura 2000) et rappellent ce qu'est une évaluation d'incidence et dans quels cadres elles sont réalisées. Elles sont envoyées par publipostage dans toutes les boîtes aux lettres des communes du site Natura 2000. Le financement de cet envoi est pris en charge à 80 % par la DDTM.

5.2. *Charte Natura 2000*

Une charte Natura 2000 du site a été rédigée puis validé par arrêté préfectoral en mai 2015. Celle-ci vise à impliquer d'avantage les propriétaires dans la préservation des espèces et habitats d'intérêt communautaires mais aussi à renforcer les liens entre e la structure animatrice et les propriétaires. Aucune communication particulière n'a été réalisée à ce sujet en 2015. Des actions spécifiques seront mises en place en 2016.

5.3. *Panneaux d'information*

Des panneaux de format 1m x 0,80m recto-verso seront réalisés et installés à Cambia et Focicchia au premier semestre 2016. Ils présenteront le dispositif Natura 2000 ainsi que les espèces et habitats patrimoniaux que l'on peut rencontrer sur le site. Ces panneaux ont pour objectifs d'informer les usagers de la présence d'un site Natura 2000, des conséquences que cela entraîne, du contexte, des enjeux et de la richesse du site. Ils permettent également de sensibiliser les usagers et de les inciter à respecter et à conserver le site. Les textes et illustrations sont fournis par le CPIE Centre Corse, un prestataire travaillera sur la mise en page et la fabrication des panneaux. Ceux-ci font l'objet d'une subvention de la DDTM à 80 %.

5.4. *Articles de presse*



Réunion du 28 avril 2015 à Cambia sur le réseau de sentiers



Stand Natura 2000 à la fête de la forêt à Focicchia

5.5. Relation avec les différents acteurs du site

L'animatrice du site Natura 2000 est en contact régulier avec l'ensemble des acteurs du site afin d'obtenir des informations ou de mettre en œuvres des actions.

Acteurs	N° fiche action en lien	Intitulé des fiches action en lien	Réunion/contact
Conservatoire Botanique National de Corse	11	Suivi de l'astragale, mise en défens et régénération assistée	Tous les mois
Centre Régional de la Propriété Forestière	1 et 3	Rénovation de la châtaigneraie et de la forêt de chênes verts sur Cambia et Focicchia	Avril et octobre 2015
Groupe Chiroptère Corse	12	Etude des chiroptères sur le site	Juillet 2015
ODARC	1 et 3	Rénovation de la châtaigneraie et de la forêt de chênes verts sur Cambia et Focicchia	Avril et octobre 2015
Fédération de pêche	6	Réhabilitation de la rivière Sorbaghja et gestion piscicole	Juin et octobre 2015
Groupement de castanéiculteurs	4	Suivi des parasites de la châtaigneraie	Mars 2015
Communauté de commune Vallée du Golo	5	Remise en état des sentiers de randonnées	Avril 2015
ONF	8	Gestion de la forêt communale de Focicchia	Juin 2015
Communes de Cambi et de Focicchia	Toutes	Toutes	Tous les mois

5.6. *Participation à la vie du réseau Natura 2000*

L'animatrice du site Natura 2000 s'est rendu à la « journée des animateurs Natura 2000 » en Corse. Cette journée organisée fin mai 2015 à Aléria et Bastia était l'occasion d'échanger et de mutualiser les expériences sur la gestion des sites Natura 2000. Elle était également l'occasion de renforcer le réseau en Corse.

6. **Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site**

Aucun autre projet n'est prévu sur ce site. L'animatrice Natura 2000 n'a donc participé à aucune réunion ou manifestation pouvant avoir un rapport avec le site Natura 2000.

7. **Gestion administrative**

7.1. *Organisation des comités de pilotages*

- Un comité de pilotage s'est tenu le 8 octobre 2015 à Aléria

L'ordre du jour était :

- Présentation des actions sur 2015
- Perspective d'action pour 2016
- Présentation des actions de communication
- Questions diverses

- Groupe de travail

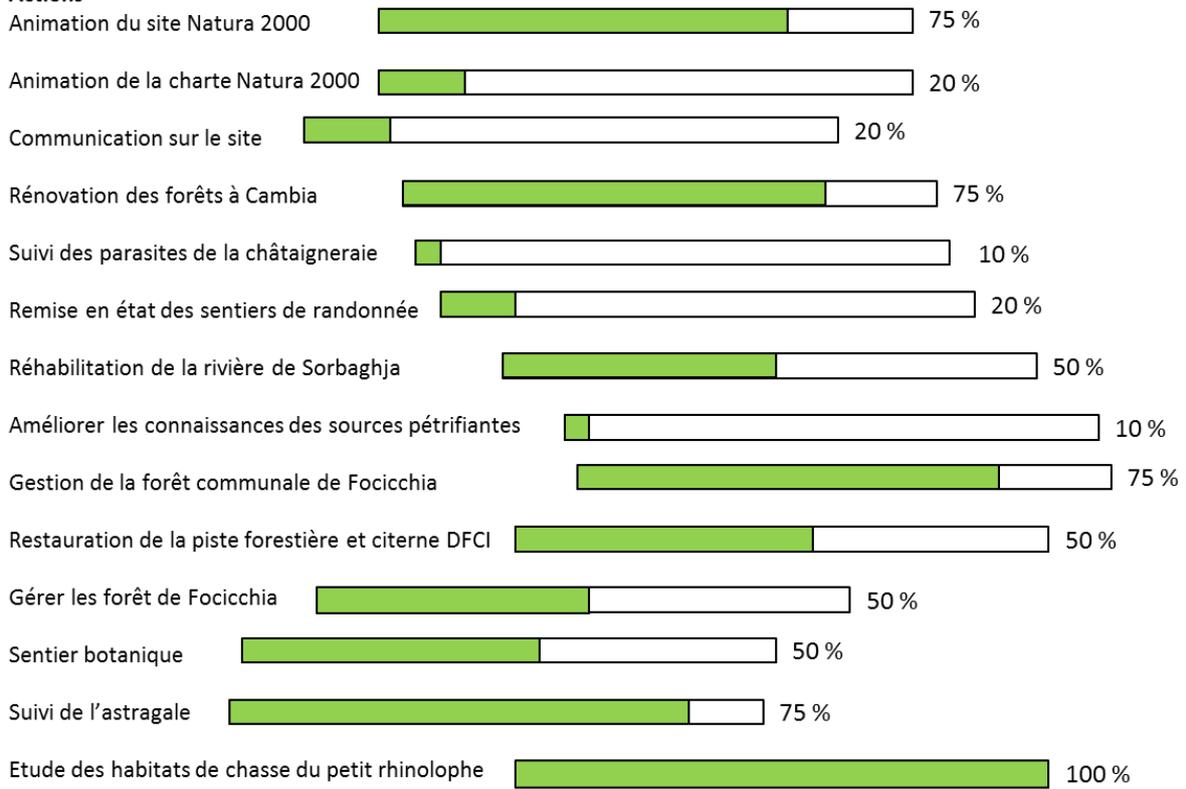
Un premier groupe de travail a été formé pour l'action « Remise en état des sentiers de randonnées ». Il s'est réuni une fois en avril 2015 et comprend le CPIE Centre Corse, la DDTM, la communauté de commune de la vallée du Golo et la commune de Cambia.

Un second groupe de travail a été formé pour l'action « gestion de la forêt communale de Focicchia ». Il s'est réuni une fois en juin 2015 et comprend le CPIE Centre Corse, l'ONF, la commune de Focicchia et M. Leca.

8. Synthèse

Commune	N° Fiche du DOCOB	N° Action	Intitulé	Temps prévus	Temps réalisé
Cambia et Focicchia	0a	0	Animation du site Natura 2000	11	1,5
	0b	1	Animation de la Charte Natura 2000	3	0
	0c	2	Communication sur le site Natura 2000	4,5	2,5
Cambia	1 et 9	3.a	Rénovation de la châtaigneraie et de la forêt de chênes verts (privée et communale)	2,5	1,5
	2 et 3	4	Suivi des parasites de la châtaigneraie	0	0,5
	4	5	Remise en état des sentiers de randonnées	0,5	5
	5 et 6	6.a et 6.b	Réhabilitation de la rivière Sorbaghja et gestion piscicole	1	1
	7	7	Amélioration des connaissances sur les sources pétifiantes	0	0,5
Focicchia	1	8	Gestion de la forêt communale	0	1
	2 et 3	9.a et 9.b	Restauration de la piste forestière et citerne DFCI	0	0
	4 et 5	3.b	Gérer les forêts de chênes verts et la châtaigneraies	2,5	0
	6	10	Sentier botanique	0	3,5
	7, 8 et 9	11	Suivi de l'Astragale, mise en défens et régénération assistée	8,5	6,5
	10	12	Etude des habitats de chasse du petit rhinolophe	0,5	0,5
TOTAL				34	24

Actions



Au total 14 actions sont inscrites dans le programme d'action du site à ce jour. Une seule a été finalisée à ce jour mais sera complétée en 2016. Cependant, 11 actions ont été enclenchées et parmi celles-ci 5 sont très bien engagées et seront finalisées courant 2016. 2 actions n'ont pas commencé, en effet celles-ci ne paraissent pas prioritaires au vu des enjeux ou elles seront réalisées en 2016 / 2017.



**CENTRE CORSE
CENTRU DI CORSICA**

Prévue pour 2016 :

n°action	Intitulé	Mission	Temps (jrs) animation	Mission Hors convention	Cout Hors convention	Plan de financement
Général						
Animation du site Natura 2000						
0	Comité de pilotage	Convocation, conduite de réunion, rédaction de comptes-rendus	1,5	-	-	-
	Suivi de la mise en œuvre du DOCOB, des subventions et de l'animation	Bilan d'activité annuel sur l'ensemble des fiches action et financier, perspective d'action à minima à N+1	1	-	-	-
	Montage et gestion des marchés publics de prestations intellectuelles, d'assistance et de sous-traitance	Définition des missions des prestataires Procédure de consultation et calendrier Etablissement du dossier de consultation Réunion avec le prestataire Montage et transmission aux financeurs des dossiers de demande et des justificatifs après travaux	0	-	-	-
	Mise à jour des documents	Renseignement de SUDOCO et capitalisation des informations Mise à jour du tableau de bord de suivi des actions et échéancier Actualisation des données scientifiques Actualisation des fiches actions	1	-	-	-
Animation de la charte Natura 2000						
1	Communication sur la Charte	Rencontre des habitants, réunion d'information, communication en mairie et par la lettre d'information	2,5	-	-	-
Communication générale						
2	Journée grand public ou scolaire	Fête de la forêt à Focicchia et journée à Cambia	2	-	-	-
	Lettre d'information	1 lettre annuelle : rédaction, coordination	1	Impression et diffusion	662,08 €	80 % DDTM 20 % CPIE
Cambia						
Rénovation de la Châtaigneraie						
3.a	Mise en place d'une ASA	Suivre la mise en place de l'ASA	0,5	-	-	-
Suivi phytosanitaire de la châtaigneraie (chancre, parasites, cynips)						
4	Lutte contre le cynips	Suivi des actions du groupement des castanéiculteurs et de la FREDON	0,5	-	-	-
Remise en état des sentiers de randonnées						
5	Mise en place d'une boucle de découverte Natura 2000 et coordination du réseau de sentier sur la commune	Suivi des travaux de nettoyage des sentiers	0	-	-	-
	Développer des outils de communication sur le sentier	Signalétique sentier + panneau d'information : Coordination, faisabilité et suivi des travaux	2	Conception, illustration, textes, coordination, création, montage et pose	6 280,90 €	80 % DDTM 20 % CPIE
Réhabilitation de la rivière Sorbaghja et gestion piscicole						
6	Introduction de truite Corse	Suivi des pêches 2015 réalisées par la fédération de pêche	0,5	-	-	-
	Mise en réserve d'un tronçon pour la truite macrostigma	Arrêté de pêche ok	0	-	-	-
	Restauration des populations de truite, lutte contre le braconnage, restauration des milieux aquatiques	Reflexion avec la fédération de pêche et la commune	1	-	-	-
Amélioration de la connaissance de la source pétrifiante à formation de tufs						
7	Détermination d'un maître d'ouvrage	Non prioritaire : proposition COPIL pour 2017 ?	0	-	-	-
	Recherche de financement	Non prioritaire : proposition COPIL pour 2017 ?	0	-	-	-
	Suivi de l'action	Non prioritaire : proposition COPIL pour 2017 ?	0	-	-	-
Aménagement de la forêt communale de Cambia						
3.a	Mise en place d'une gestion de la forêt communale	Suivi de la mise en place de l'ASA Reflexion sur le projet de verger communal	0,5	-	-	-
Focicchia						
Aménagement de la forêt communale de Focicchia						
8	Révision du plan d'aménagement Mise en place d'une convention de pâturage	Suivi de la mise en place de la convention de pâturage auprès de l'ONF	0,5	-	-	-
Restauration de la piste en forêt						
9.a	Restauration de la piste en forêt	Action réalisée	0	-	-	-
Installation d'une citerne DFCI						
9.b	Installation d'une citerne DFCI	Action non prioritaire	0	-	-	-
Gérer la forêt de chêne vert par une exploitation raisonnée et rénovation de la châtaigneraie						
3.b	Mise en place d'une ASAGF ou autre outil de gestion des forêts	Rencontre des propriétaires avec le CRPF, l'ODARC et la commune	1	-	-	-
Ouverture d'un sentier botanique						
10	Valorisation du sentier botanique	Panneaux d'information sur le sentier + panneau de présentation du site dans le village : Faisabilité et suivi travaux dans convention	2	Conception, illustration, textes, coordination, création, montage et pose	7 426,01 €	80 % DDTM 20 % CPIE
Suivi et maintien de l'Astragale						
11	Renforcement des populations	Réalisation du protocole de renforcement des populations	1	-	-	-
	Suivi de l'Astragale	Suivi mensuel de mars à octobre	4	-	-	-
	Synthèse des résultats	Bilan mensuel et annuel	3	-	-	-
Etude chiroptères						
12	Etude chiroptères	Suivi de l'étude menée par le GCC	0,5	Etude	2 260 €	80 % DDTM 20 % CPIE
TOTAL			26		16 628,99 €	